

ANOCR47

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE BUREAU du 09 mai 2018

Présents

Président Lt-col Duplouy, Président d'honneur Col Peyrard, trésorier ICETA Seguin,, Secrétaire Mme Marie-José Seguin,

excusés : trésorier adjoint MedC Augarde, Animation Cdt Moureau, Cdt Marechal

La réunion est ouverte à 10h15

Effectifs

A ce jour il est constaté un manque de cotisations de la part de 13 adhérents.

Les démissions suivantes sont actées :

Col De Royer Dupré (à sa demande)

Col Datcharry, Gal Réveillon, Gal Michels (décision du bureau pour 3 ans sans cotisation).

Les adhérents suivants seront relancés : Lt Col De Sevin, Mme Barsac, Abbé Chassaigne, MedC Cloatre, Cap Coat, CF Sicard, Mme Velasco Serra.

Le Col Arabeyre a déménagé sur Arcachon (Gironde).

Repas de juin 2018

Le repas de fin d'année se déroulera au restaurant du Chateau d'Allot

Le président prendra RDV dans les 10 jours à venir, avec le gérant de ce restaurant, pour fixer les modalités du repas et sa date prévue pour seconde quinzaine de juin 2018.

L'idée de faire paraître un article dans la presse locale a été soulevée et pourrait permettre de faire rallier à ce repas des officiers retraités non encore adhérents

AG annuelle 2018 ANOCR47

Le président propose une AG à SERIGNAC sur GARONNE avec un repas au restaurant « Le Colombier du Touron » à BRAX.

La date visée se situe semaine 41 ou 43 d'octobre 2018 en accord avec les dates des réunions des associations du mérite national et de la légion d'honneur.

De la même manière que supra, l'idée de faire paraître un article dans la presse locale a été soulevée et pourrait permettre de faire rallier à cette AG des officiers retraités non encore adhérents.

Galette du 6 février 2018

Cette galette a réuni 37 convives (26 adhérents et 11 épouses).

Cadeau de Noël/Nouvel an aux veuves

Pour Noël 2017/nouvel an 2018, il a été décidé de faire un geste envers les six veuves de notre association.

Deux nous ont remerciés de ce geste et le bureau a décidé de renouveler cette opération envers les veuves à jour de leur cotisation.

L'ordre du jour étant épuisé et sans question en suspens, la séance est levée à 12h00.